

Remorquage avec un crochet de centre de gravité

Objectif: mettre en évidence les dangers du remorquage de planeurs par le crochet de centre de gravité

Généralités

Certains planeurs, pour des raisons économiques ou aérodynamiques, ne sont pas équipés d'un "crochet de nez". Ils sont toutefois autorisés aux départs remorqués.

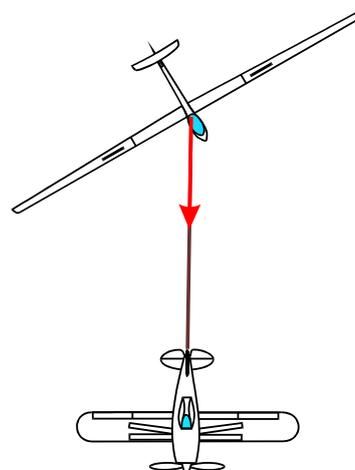
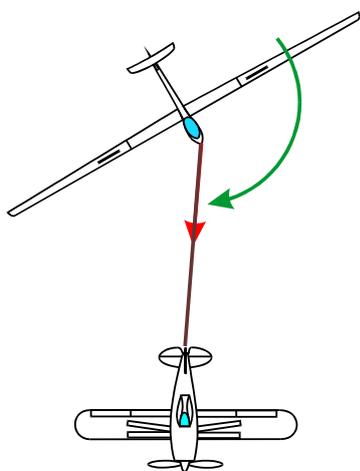
Les dangers

Lors du remorquage avec un crochet de centre de gravité, le train de remorquage est beaucoup plus instable que lors du remorquage avec un crochet de nez.

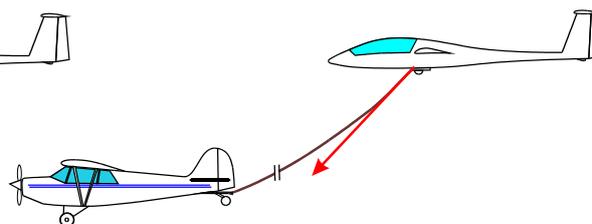
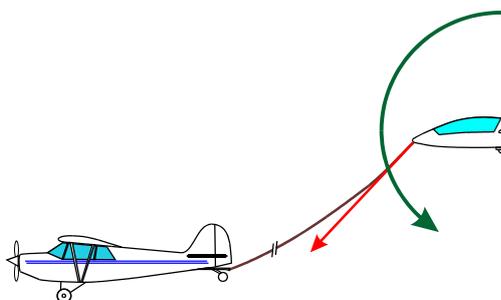
Crochet de nez

Crochet de centre de gravité

Stabilité autour de l'axe de lacet



Stabilité autour de l'axe de tangage



Lors du remorquage à l'aide du crochet de nez, la traction de l'avion-remorqueur crée un moment de forces autour des axes de tangage et de lacet qui aide à amortir et corriger les écarts de position. Lors du remorquage par le centre de gravité ce moment est inexistant, et de plus larges mouvements de commandes sont nécessaires pour corriger les écarts. Le pilote ne ressent pas d'augmentation de la pression sur les commandes (par exemple lorsque le planeur monte derrière le remorqueur). La situation peut rapidement devenir irrécupérable.

Plusieurs accidents aux conséquences fatales confirment ce qui précède.

Mesures

Lors d'un remorquage avec un crochet de centre de gravité, une attention extrême doit être portée sur le maintien de la position correcte derrière l'avion-remorqueur. Une observation attentive de ce dernier doit permettre d'identifier et de corriger immédiatement tout écart. L'avion-remorqueur doit être toujours en vue. S'il n'est plus dans le champ visuel, ou si les efforts pour restaurer la position correcte semblent sans effet, il faut larguer immédiatement.

Prescriptions légales

Pour pouvoir effectuer des remorquages avec un crochet de centre de gravité, le pilote doit prouver qu'il a effectué 5 départs remorqués dans les derniers 6 mois ou 1 vol de contrôle dans les derniers 3 mois.

Le vol de contrôle peut être effectué avec un accrochage au crochet de nez si aucun biplace avec crochet de centre de gravité n'est à disposition. Le pilote doit démontrer qu'il maîtrise les opérations de remorquage, qui doivent inclure un "huit".